



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Mont-Kaaikop : cas d'espèce du non respect de la LADTF et d'une réelle perte de crédibilité envers la foresterie (MFFP et industrie)

Huit années de grande mobilisation citoyenne à documenter rigoureusement un projet social, environnemental et économique

**Présentation du cas Kaaikop au Colloque annuel 2021 de l'ISFORT
Le 31 mars 2021 par Claude Samson (samson.claude@sympatico.ca)**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

La Coalition = groupe de pression?

- **Non!**
- C'est un collectif citoyen bénévole qui s'investit depuis 2013 ans à vouloir préserver pour les générations futures le Mont-Kaaikop, deuxième plus haut sommet de la MRC des Laurentides après le Mont-Tremblant et symbole identitaire majeur.
- Nous sommes des écologistes modérés et pragmatiques.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Le Mont-Kaaikop.....

- En algonquin, Kaaikop signifie espace dénudé, rocheux, escarpé et en hauteur.
- Situé à environ 115 km au nord de Montréal, au sud-est de la MRC des Laurentides

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



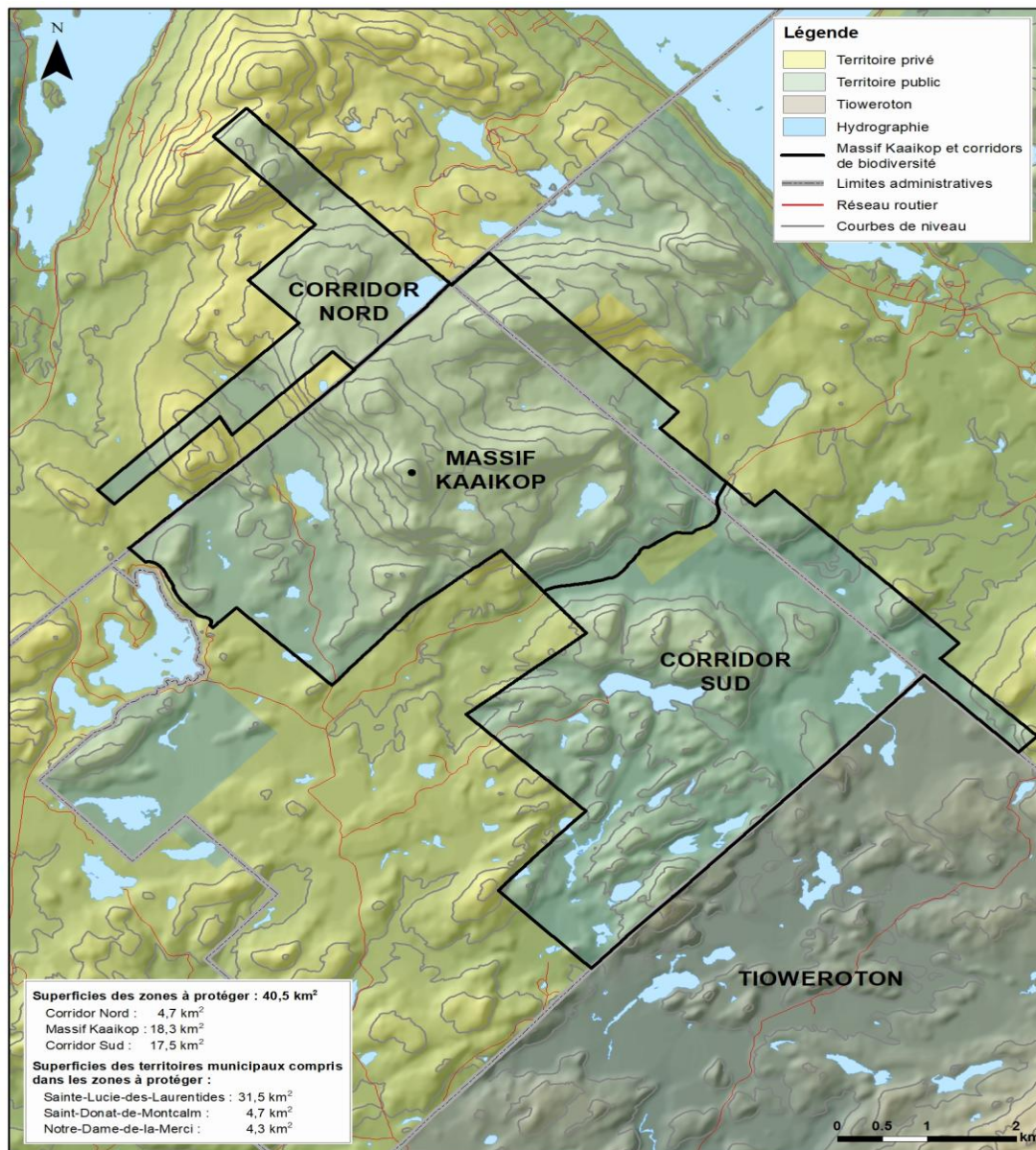
Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

La Coalition **n'est pas contre** les coupes forestières. Elles devraient:

1. être appuyées par des études sérieuses et acceptées **par une population bien informée....**
2. dans le respect de la **capacité de support des écosystèmes**, tout.....
3. en assurant la **préservation de la biodiversité** et les **besoins sociaux-économiques** des communautés.
4. **En somme, selon les concepts novateurs de la LADTF d'avril 2013.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Approche de la Coalition

- Rigoureuse, respectueuse, basée sur des faits.
- Coalition: 100 000\$ en études, biens et services.
- Valeur du temps volontaire des membres de la Coalition depuis 8 ans = + de 450 000\$ (t/h 25\$).
- Trois enjeux fondamentaux documentés scientifiquement:
 1. environnemental
 2. acceptabilité sociale
 3. économique

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Survol des enjeux documentés par la Coalition

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu acceptabilité sociale

Démontré sans équivoque pour la protection du Mont-Kaaikop

- 1. Aire protégée planifiée par la municipalité de Ste-Lucie-des-Laurentides (dès 04-2013).**
- 2. Élément très important de la charte des paysages et symbole identitaire régional majeur et emblématique protégé au fil du temps.**
- 3. 12 000 personnes, de plus de 87 municipalités appuient le projet de la Coalition.**
- 4. Les gens et les organismes ont financé généreusement la Coalition dans ses démarches.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu acceptabilité sociale (suite)

5. Sondage réalisé en juillet 2016 : **95% contre les coupes forestières et 81% pour une aire protégée de biodiversité.**
6. **Appui par des organismes** nationaux en matière de protection de l'environnement et par de nombreuses associations environnementales régionales.
7. **Appui de la communauté Mohawk**, car le Kaaikop alimente en biodiversité leur territoire de chasse et de pêche Tioweroton.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu environnemental

1. **838 mètres de hauteur** : 2^{ème} sommet de la MRC des Laurentides après le Mont-Tremblant.
2. **Que de la nature** : peu de routes et d'habitations, pas d'agriculture, ni sport de masse.
3. La forêt y pousse très lentement sur une **couche mince de sol, d'au plus 25 centimètres** d'épaisseur.
4. **Milieu hydrique vaste, riche et varié**: sources, ruisseaux, cinq lacs en altitude, marais, tourbières, cours d'eau intermittents et permanents. Alimente deux bassins versants distincts.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu environnemental (suite)

5. Rareté au sud du Québec : une **forêt de cette altitude recelant des forêts denses, vieilles** (sur le massif : 95% + de 70 ans et 40% + de 90 ans) et en santé.
6. **Présence de micro-peuplements anciens** et en stades initiaux, un des 3 types d'écosystèmes forestiers exceptionnels devant être légalement protégés.
7. **Carence importante en vieilles forêts** identifiées par le MFFP dans le secteur du Kaaikop.

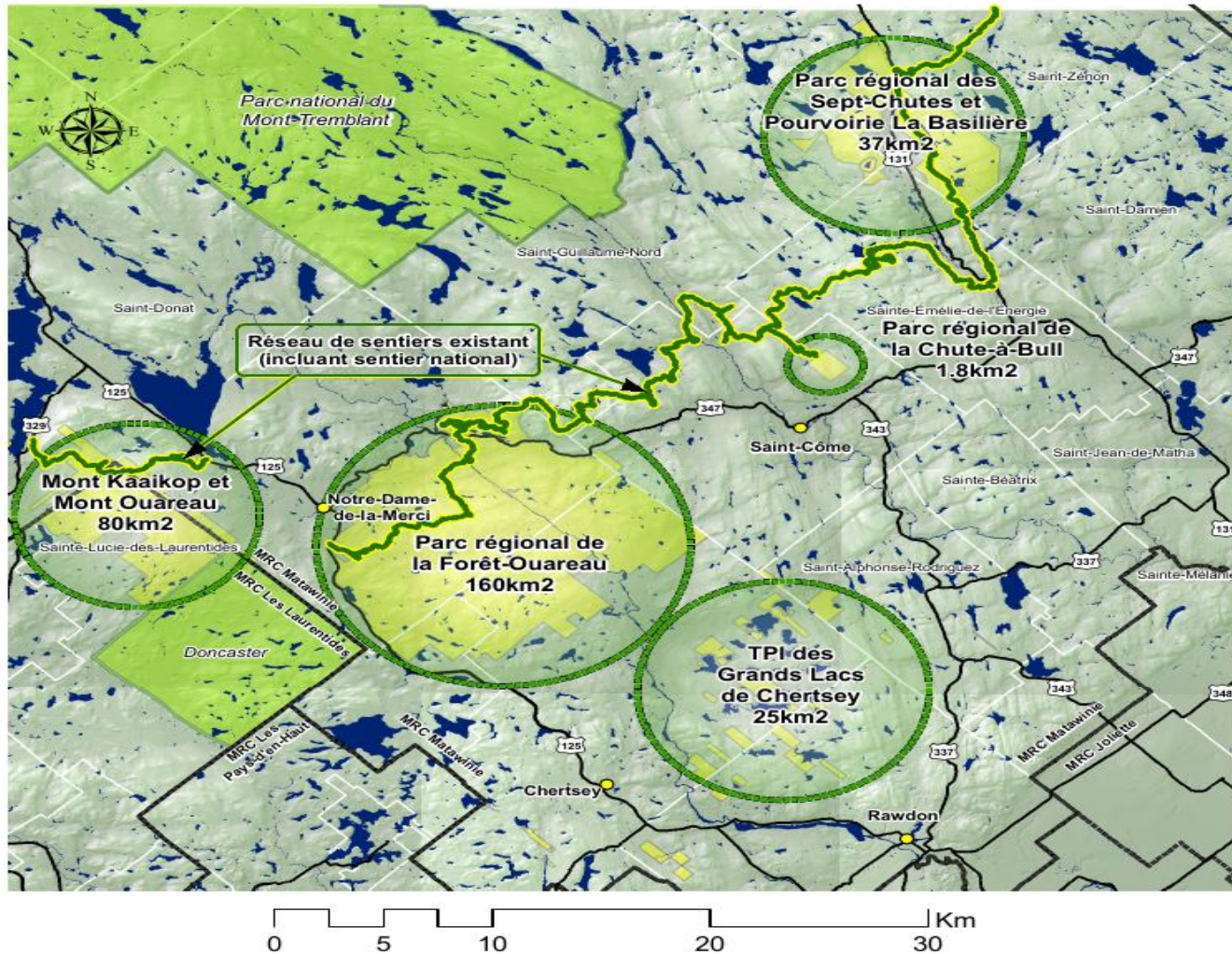
Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu environnemental (suite)

8. Vieilles forêts : **pépinières naturelles pour le maintien et le foisonnement** de la biodiversité.
9. Forêts denses et préservées: **refuge pour la faune.**
10. Géographiquement, le **Kaaikop est un carrefour stratégique** pour la circulation et le foisonnement de la biodiversité.
- 11. Assure la connectivité** de plusieurs zones de conservation et de couloirs fauniques naturels.
Site identifié aux projets d'Éco-corridors Laurentien et Kaaikop- Ouareau.



Éco-corridor Kaaikop-Ouareau Lanaudière Concept



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu économique

- En régions de villégiature :
 1. **La nature est le principal capital** et c'est sur ce capital que repose le tourisme et la villégiature.
 2. **Kaaikop = site important de la grande région de Montréal** pour la randonnée pédestre et les vues panoramiques. Plus de 10 000 randonneurs/an.
 3. Un **OBNL opère à la base du Kaaikop** depuis + de 75 ans, offre de l'hébergement et exploite + de 50km de sentiers de randonnée.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu économique

4. **La Coalition a fait réaliser une importante étude économique** par Eco2Urb (fév. 2019) et les conclusions indiquent que l'arrêt des coupes forestières sur le Mont-Kaaikop permettrait d'augmenter la valeur des services écosystémiques liés aux activités récréotouristiques, aux habitats pour la biodiversité, à la valeur esthétique et aux services culturels autochtones. **Bref, plus rentable préserver que couper.**

Fil des événements

- Pourquoi le dossier Kaaikop n'a pas passé le test de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, et cela dès 2013, la première année de son application?

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Origine de la Coalition

- **En mai 2013**, population mise au fait que des coupes forestières auraient lieu au Mont-Kaaikop **en décembre 2013**.
- La **discussion proposée** par la MRC uniquement **sur l'harmonisation des coupes seulement**.
- Le **milieu s'est opposée immédiatement** aux coupes, surtout à 6 mois à peine du début prévu déc. 2013.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Origine de la Coalition (suite)

- En réaction, la Coalition s'est formée en août 2013.
- Objectif (2013) : en vue de préserver le Mont-Kaaikop, **obtenir un moratoire d'un an** afin de disposer du temps requis pour réaliser une étude détaillant l'ensemble des informations requises à la justification de l'opposition du milieu à ces coupes planifiées et échanger avec le MRN.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

1- Lacunes à la TGIRT

- 1. La communauté Mohawk n'a pas été invitée à siéger à la TGIRT, tel que spécifié dans la loi.**
- 2. La base de plein air l'Interval n'a pas été invitée à siéger à la TGIRT.**
- 3. Aux TGIRT discussions concernant les sentiers motorisés seulement. Rien sur les forêts anciennes, la charte des paysages, les forêts en altitude, sur les sentiers de randonnée, etc.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

2- Consultation publique déficiente

1. **Courriel massif et imprécis** à quelques jours des consultations.
2. **Peu de temps** pour se préparer.
3. Très **peu de personnes participent** aux assemblées.
4. Beaucoup de **temps consacré aux structures et processus** du MFFP.
5. **Seulement de l'harmonisation est possible**. C'est de l'information, pas de la consultation = méfiance et frustration des citoyens-nes.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

3- Méfiance, impasse et création du CRD

- Automne 2013 : l'opposition contre les coupes forestières prend nettement de l'ampleur:
 - marche d'appui;
 - production d'une vidéo (kaaikop.wyntech.ca);
 - reportages télé et radio (Radio-Canada);
 - articles dans les journaux nationaux et locaux.
- **Pour le MRN, il n'est plus question d'harmonisation, mais d'opposition totale de la population.**
- **La CRNTL enclenche le processus de règlement des différends.**

4- Partialité du comité de règlement des différends

- Le CRD relève de la CRNTL et **les 3 commissaires appelés à régler le différend sont membres de la CRNTL, organisme qui a planifié le plan de coupes forestières;**
- **Un des commissaires est le président de la CRNTL;**
- **Les commissaires n'ont aucune formation technique ou scientifique particulière pour juger ce type de dossier.**

5- Présentation au CRD

- **La Coalition a présenté le 15 nov. 2013** son mémoire au CRD (56 pages + annexes) démontrant:
 - 1. la non-acceptabilité sociale du projet de coupes;**
 - 2. la volonté du milieu et de la municipalité à préserver le Mont-Kaaikop et un corridor faunique vers Tioweroton;**
 - 3. les nombreux appuis aux objectifs de la Coalition;**
 - 4. le non respect, confirmé par une expertise indépendante, de nombreux éléments de la LADTF et de la Loi sur le développement durable.**

6- Décision du CRD

- Le 3 décembre 2013, recommandation du CRD de procéder aux coupes forestières au Mont-kaaikop,
- **Cela malgré que 5 des 7 organismes, ayant produit des mémoires au CRD, étaient en faveur d'un moratoire d'un an sur les coupes forestières, que 1 était neutre et que 1 seul était pour: l'industriel forestier.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

7- Silence du gouvernement malgré un appel écrit à la première ministre

- Annonce publique le 19 décembre 2013 de la décision du gouvernement de débiter les coupes forestières le 2 janvier 2014.
- **La Coalition n'a pas d'autre choix que d'aller devant les tribunaux afin de parer à l'irréparable.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

8- Injonction interlocutoire accordée (31 jan.2014)

1. dispositions de la LADTF non respectées;
2. consultation publique effectuée de manière inacceptable;
3. fonctionnement biaisé du CRD;
4. balance des inconvénients favorise la délivrance de l'injonction interlocutoire: le remplacement d'une forêt singulière comme le Kaaikop ne peut être indemnisé en argent.

Note : 70 000\$ en frais juridiques payés par Ste-Lucie-des-Laurentides.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

9- Suite au jugement, tentatives d'arriver à une entente

1. (fév. 2014) -**Rencontre avec la ministre des RN**
2. (juil. 2014) -**Conférence de règlement à l'amiable (CRA)**. Le MRN limite la participation des membres et experts de la Coalition et refuse de transmettre les informations de caractérisation. CRA annulée.
3. (avril 2017) -**Comité sur les harmonisations forestières au Mont-Kaaikop**. Une seule rencontre à laquelle le MRN a clairement exprimé son rôle de seul décideur. Fin de ce comité...
4. (déc. 2020) -**Proposition Coalition-Municipalité au MFFP afin de dénouer l'impasse Kaaikop**. On a vu en déc. 2020 comment le dossier 17% du territoire à protéger s'est réglé....

(Entre 2014 et 2020 : plusieurs études d'experts réalisées à la demande de la Coalition.)

Section - Bilan

- **Après près de 8 années de mobilisation citoyenne, qu'a fait le MFFP?**

Et 21 ans après le film l'erreur boréale:

- **La gestion de la forêt du point de vue social s'est-elle améliorée?**
- **Des liens sibyllins MFFP et industriels forestiers questionnés.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

21 ans après le film l'Erreur boréale

- Ce film a bouleversé la foresterie au Québec (1999).
- En a découlé la Commission Coulombe (2004).
- Les recommandations de cette commission ont mené, en avril 2013, à la création d'une nouvelle loi sur la forêt: La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, loi qui **devait entre autres, placer les citoyens-ennes et les communautés au cœur de la gestion de NOS forêts.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Pourquoi le MFFP ne reconnaît pas l'acceptabilité sociale pour la protection de certaines forêts?

- 1. L'évolution des mentalités** au MFFP n'a pas suivi le virage important de la loi sur LADTF (vécu de la Coalition et avis du milieu forestier et universitaire).
- 2. Les moyens financiers et humains n'ont pas été octroyés à la hauteur** pour appliquer concrètement la loi et **assurer la réelle indépendance du MFFP** (vécu de la Coalition et avis du milieu forestier et universitaire).
- 3. L'acceptabilité sociale est un concept ambigu et s'oppose au mode de gestion de l'industrie.** (Le MFFP planifie, informe, défend et exécute)

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Conditions non réunies pour l'acceptabilité sociale

- 1. Manque de transparence (du MFFP) et processus de participation compliqué pour les citoyens concernés.**
- 2. La relation démontrée MFFP-industriels forestiers génère la méfiance.**
- 3. Répartition inadéquate des lieux de décision, qui devraient se rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés. ⁽¹⁾**

(1) Principe phare de la LDD : favoriser la participation et l'engagement social et la subsidiarité, qui veut que « les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. » -Loi sur le développement durable.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Conditions non réunies pour l'acceptabilité sociale

4. « les grands acteurs habituellement impliqués dans la gouvernance, **l'État et l'entreprise privée, dominant la prise de décision, à deux niveaux.** D'une part, ils ont une ***présence plus continue dans la dynamique de négociations et une influence plus déterminante*** sur le devenir matériel du projet ayant des incidences significatives et concrètes sur l'environnement et la qualité des territoires locaux » (Fortin, 2009).

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Ce qui nous amène à nous questionner sur un **manque de leadership de l'état** qui laisse trop de pouvoir au MFFP qui se cantonne dans un rôle d'approvisionneur des industriels forestiers. Et cela entraîne des conséquences majeures:

1. Perte de **crédibilité de l'industrie forestière**.
2. Frictions avec d'autres ministères **qui nuisent à leurs rôles** (MELCC, HAMH, etc.).
3. Nuisance dans **l'application des concepts** novateurs de la LADTF.
4. **Retard dans la lutte aux CC et à l'effondrement de la biodiversité**. Le focus est trop mis sur les CO².
5. **Et la Faune? Qui s'en préoccupe vraiment?**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Résumons en quelques lignes le cœur des conflits d'usage **MFFP – communautés**

- Où est la place de la population?
- Le MERN détermine l'affectation du territoire, le tandem MFFP-industriels forestiers planifie les coupes, la population n'a aucun endroit pour s'exprimer **en amont** des plans de coupes et ...
- **....il n'y a pas d'instance neutre pour arbitrer les conflits d'usage comme celui du Kaaikop.**
- **Constat 2021: réelle perte de crédibilité envers le MFFP et l'industrie forestière. Les journaux regorgent de témoignages à cet effetdepuis décembre dernier.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Observations

- Les membres de la Coalition **possèdent des expertises variées** et font preuve d'organisation et de rigueur.
- Dans ce dossier, qui n'est pas terminé, nous avons mis **notre vie personnelle, et pour certains professionnelle, de coté depuis huit ans**. Nous avons donné temps et argent, beaucoup d'argent.
- **Est-ce à la portée de tout groupe de citoyens** qui auraient à faire face à une situation similaire? **Non! Et c'est inquiétant pour l'environnement, mais rassurant actuellement pour le MFFP et l'industrie forestière....**

Coalition pour a préservation du Mont-Kaaikop

